

# Un Agenda 21 plus ouvert

Publié le 16/02/2017 à 3h38.



L'élú David Charbit et le chargé de mission Matthieu Raimbault ont mené l'action au nom de la municipalité.

**La troisième mouture du document dédié au développement durable sera bientôt en ligne sur le site Internet de la Ville. Il comprendra 64 fiches rédigées avec 130 partenaires.**

En inaugurant, en 2003, son premier Agenda 21, Mérignac faisait figure de cité pionnière. Depuis, la ville n'a cessé d'aiguiser sa fibre verte, en engrangeant au fil du temps une moisson de récompenses : reconnaissance Agenda 21 local France à deux reprises, trois Rubans du développement durable, label officiel Cop 21, etc.

L'année 2017 sera marquée par le lancement de la version 3 de l'Agenda 21, approuvée lundi, en Conseil municipal. « La Ville a fait le choix de travailler la stratégie de ce nouvel opus avec toutes les parties prenantes du territoire. Nous avons ainsi intégré 130 partenaires », souligne David Charbit, l'adjoint en charge du dossier.

La ville comestible

Concrètement, cet écosystème agrège un panel de 25 habitants représentatifs, des associations, des entreprises et divers services administratifs. Quelque 64 fiches actions ont été rédigées au fil des rencontres. Celles-ci s'ordonnent selon trois axes (l'aménagement, l'économie et la citoyenneté solidaire) et sept ambitions transversales se déclinant autour de la ville. Qu'elle soit partagée, comestible, à énergie positive, zéro déchet ou favorable à l'économie locale.

Ces fiches actions seront consultables sur le site Internet [merignac.com](http://merignac.com) à partir de la semaine prochaine. « Nous ne sommes pas nécessairement compétents pour toutes les idées émises. Et, de fait, nous distinguons bien celles qui relèvent de la Ville de celles qui peuvent associer d'autres partenaires », soutient l'élú.

Dans cette version, chaque acteur peut agir et valoriser ses compétences. Au-delà du budget municipal, il va de soi que les sources financières complémentaires seront les bienvenues.

S'agissant des déplacements, Mérignac planche, entre autres, sur la création d'une maison du vélo et des mobilités, à l'instar de celle ouverte à Bègles. Autre idée : la mise en place de box sécurisés pour les cycles. Ces équipements seraient des corollaires aux nouvelles pistes cyclables et aux stations Vcub impulsées par Bordeaux Métropole. À ce titre, signalons que Mérignac accueillera le 4 juin la Fête du vélo, organisée par Vélo-Cité.

## Un fonds vert en réflexion

Dans un tout autre registre, la dynamique des jardins partagés pourrait déboucher sur des actions de compostage en pied d'immeuble, l'aménagement de trottoirs plantés, etc.

Soutenue par les écologistes durant la campagne des municipales 2014, l'idée d'un fonds vert fait également son chemin. Ce dispositif permettrait d'assurer une stratégie foncière dans des secteurs soumis à une forte pression. L'acquisition de terrains pourrait ainsi favoriser le déploiement d'activités de maraîchage urbain, plus globalement des cultures vivrières. « Mais il ne suffit pas d'acheter des parcelles. Encore faut-il trouver les bons outils juridiques pour les utiliser et les entretenir efficacement », glisse David Charbit.

Matthieu Raimbault, chargé de mission Agenda 21, précise que cette dernière mouture comporte des actions à court terme et des réflexions s'inscrivant dans une perspective plus lointaine.

Cela tombe bien, l'Agenda 21, qui fera l'objet d'une évaluation annuelle, dresse son horizon jusqu'en 2030.

# Du positif et quelques bémols

**CONSEIL MUNICIPAL** La nouvelle version de l'Agenda 21 a fait réagir les groupes politiques

Lundi soir, l'élue d'opposition, Catherine Tarmo a soufflé le chaud et le froid. Saluant dans un premier temps l'implication du service de développement durable, elle a dégainé ensuite quelques remarques critiques à l'adresse de David Charbit. Concernant l'Agenda 21, « il s'agit davantage d'un plan d'idées que d'actions », a-t-elle commenté.

Avant d'interroger son interlocuteur sur le coût des multiples rendez-vous organisés avec les 130 partenaires et pilotés par un bureau d'études. « Le financement a donné lieu à une approbation devant cette assemblée. Je vous renvoie donc à vos archives pour connaître le montant de la dépense », a rétorqué du tac au tac David Charbit, adjoint délégué au développement durable. Puis, questionné sur le caractère incom-

plet du document, il a réagi : « Si on avait dû faire un inventaire à la Prévert de l'ensemble des actions actuellement poursuivies, le document ne ferait pas 100 pages mais 2 000. L'idée était de concevoir quelque chose de lisible, pas de faire un concours de com. »

### Absence de propositions

Apprécient le contenu du document, le communiste, Joël Girard a regretté toutefois l'absence de proposition en lien avec le ferroviaire et la transition écologique. Il est notamment revenu sur l'intérêt qu'il y aurait à moderniser la ligne de ceinture, un projet toujours au point mort.

L'écologiste, Gérard Chausset est également intervenu pour défendre les résultats de la commune sur di-



**Les jardins partagés de Beaudésert, qui s'inscrivent dans la politique de développement durable, sont en cours de réhabilitation.** PHOTO O.D.

vers points : l'écocertification des parcs, la politique zéro pesticide, les économies d'eau, le relampage, les dépenses énergétiques du patrimoine bâti, la promotion des jardins partagés à Beaudésert et ailleurs. Appelant de ses vœux la création d'un fonds vert, il s'est félicité de la pers-

pective tracée par l'Agenda 21. Il souligne toutefois un grand absent : l'aéroport. « Il y a de plus en plus de décollages et d'atterrissages, et donc de nuisances pour les riverains. Même si l'Acnusa fait office d'autorité régulatrice, il fait que nous prenions cela en compte. »